OUVRAGE PROTÉGÉ
PHOTOCOPIE
INTERDITE
MÊME PARTIELLE
Loi du 11 mai 1957
CONSTITUERAIT
CONTREFAÇON
Code Pénal Ad.425

à Samantha

SAMANTHA BALLADE

Jean-Jacques FIMBEL

N° 1

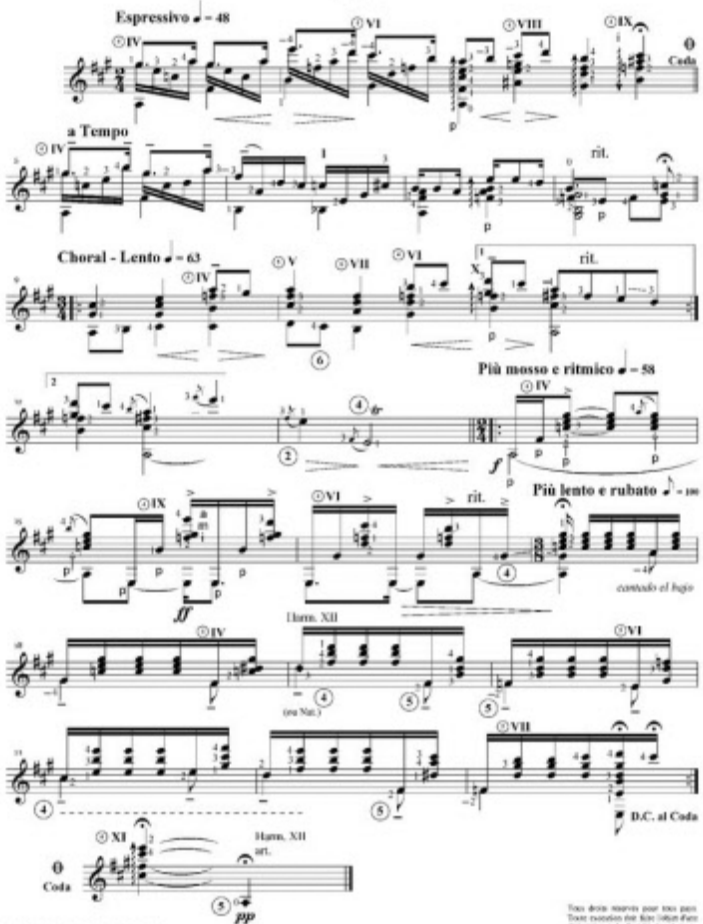

© 2009 by Editions François Dhalmann
10 rue du Bureau - F 67080 Strasbourg

Tous droits réservés pour tous pays.
Toute exécution doit faire l'objet d'une déclaration à la Société des Auteurs.
Cette œuvre est la propriété de l'éditeur et ne fait pas partie du domaine public.